

## Formation / Arrêt maladie

Par Alors Laure, le 20/02/2018 à 11:31

Bonjour,

Puis je passer une formation (une journée) si elle est à mes frais étant en arrêt maladie (avec autorisation de sortie) ? ou dois je obtenir l'accord de mon médecin et de la CPAM ?

Quels sont les risques ?

Merci

Par P.M., le 20/02/2018 à 12:23

Bonjour,

Vous ne devez avoir aucune activité professionnelle pendant un arrêt-maladie...